
Accord d'observation

Dossier n° 01-17

Le 7 juin 2017, le commissaire à l'intégrité de la Ville d'Ottawa a conclu un accord d'observation avec Douglas McLarty relativement à une infraction au *Règlement sur le registre des lobbyistes* (n° 2012-309) et au Code de conduite des lobbyistes.

DÉCLARATION DE FAITS

Je, Douglas McLarty, associé chez MNP LLP, à Ottawa en Ontario, convient de ce qui suit :

Le 23 mars 2017, j'ai fait parvenir une invitation et des billets de faveur à un membre du Conseil alors que j'étais inscrit au registre des lobbyistes, pour le compte de MNP LLP. À l'époque, j'avais un dossier de lobbying actif inscrit au registre de la Ville d'Ottawa.

Je comprends maintenant qu'en vertu du paragraphe 6(3) du Code de conduite des lobbyistes, il est interdit à un lobbyiste dont l'inscription des dossiers de lobbying est active, à ses clients inscrits au registre ou à ses employés d'offrir directement ou indirectement un cadeau, un avantage ou une invitation à des membres du Conseil ou à leur personnel.

Je sais aussi qu'en envoyant ces billets à un membre du Conseil, j'ai placé un titulaire d'une charge publique en situation de conflit d'intérêts potentiel et d'infraction possible au Code de conduite des membres du Conseil, enfreignant ainsi le paragraphe 6(2) du Code de conduite des lobbyistes.

Le 24 avril 2017, j'ai reçu une communication du commissaire à l'intégrité m'informant de mon infraction au *Règlement sur le registre des lobbyistes* (n° 2012-309) et au Code de conduite des lobbyistes. J'ai donné au commissaire mon entière collaboration en accusant réception de l'avis.

ACCORD

Je conviens que je n'ai pas totalement respecté le *Règlement sur le registre des lobbyistes* (n° 2012-309) et le Code de conduite des lobbyistes, et j'en assume les conséquences.

Le seul fait d'admettre cette non-conformité ne constitue pas un aveu de méfait volontaire.

Office of the Integrity Commissioner
City of Ottawa
1st Floor, 110 Laurier Avenue West
Ottawa, ON K1P 1J1
www.ottawa.ca

Direct Line (613) 580-2424
Ext. 21978
Fax (613) 580-9609
integrity@ottawa.ca

Bureau du commissaire à l'intégrité
Ville d'Ottawa
110, avenue Laurier Ouest, 1^{er} étage
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
www.ottawa.ca

Ligne directe : 613-580-2424
Poste : 21978
Télécopieur : 613-580-9609
integrite@ottawa.ca

Je suis maintenant conscient des dispositions pertinentes du *Règlement* et du Code.

Je m'engage dorénavant à les respecter pleinement.

Le commissaire à l'intégrité confirme que je lui ai donné mon entière collaboration dans cette affaire.

Lui et moi convenons qu'en application du présent accord, le commissaire n'entamera pas une enquête officielle, n'imposera aucune sanction en vertu du *Règlement sur le registre des lobbyistes* (n^o 2012-309), fermera le dossier et ne prendra aucune autre mesure.

Je consens à la publication du présent accord sur la page Web du Bureau du commissaire à l'intégrité, sur le site Web de la Ville d'Ottawa.

Signé ce 7^e jour de juin 2017.

Original signé par :
J. Douglas McLarty

Original signé par :
Robert Marleau

Signature de la lobbyiste

Robert Marleau, commissaire à l'intégrité